

**Politique d'engagement à l'égard de la certification forestière de
l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council®.**

Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière

Tous les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement de l'UA 06271 ainsi que les membres de l'Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière, réunis sous un certificat d'entité de groupe FSC, s'engagent à respecter et promouvoir les points suivants :

- Respecter, appliquer et promouvoir les dix principes et critères de la norme du Forest Stewardship Council®.
- Solliciter et maintenir la certification de l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council® sur le territoire de l'unité d'aménagement 06271.
- Respecter l'ensemble des lois, règlements et autres engagements de l'OGEFL relatif à la protection de l'environnement et au besoin, aller au-delà de ces normes pour garantir le maintien de la biodiversité et des écosystèmes forestiers à court, moyen et long terme.

Signé à : Windsor, Qc le 22 Juin 2021

Stéphanie N. Lévesque

Nom

Signature

Domtar
PFL
Scienc
St-Michel
Groupe
c/o St-François Mobeet

Jonathan Grandmont

ROBERT CARBONNE

St-Michel

St-François Mobeet

(Handwritten signatures and dates)
23/06/2021
23/06/2021

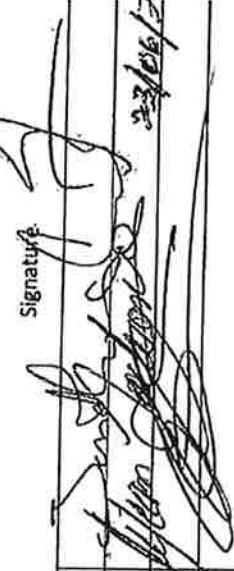

**Politique d'engagement à l'égard de la certification forestière de
l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council®.**

Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière

Tous les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement de l'UA 06271 ainsi que les membres de l'Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière, réunis sous un certificat d'entité de groupe FSC, s'engagent à respecter et promouvoir les points suivants :

- Respecter, appliquer et promouvoir les dix principes et critères de la norme du Forest Stewardship Council®.
- Solliciter et maintenir la certification de l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council® sur le territoire de l'unité d'aménagement 06271.
- Respecter l'ensemble des lois, règlements et autres engagements de l'OGEFL relatif à la protection de l'environnement et au besoin, aller au-delà de ces normes pour garantir le maintien de la biodiversité et des écosystèmes forestiers à court, moyen et long terme.

Signé à : Windsor, Qc le 22 Juin 2021
Sté Amélie-A-Péage

Nom	Signature
Jonathan Gaudin RENEE GARDINER M. Michel K. Champagne	
Sylvain Gagneau	

Windsor
Lanaudière
M. Michel K. Champagne

FSC

Politique d'engagement à l'égard de la certification forestière de l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council®.

Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière

Tous les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement de l'UA 06271 ainsi que les membres de l'organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière, réunis sous un certificat d'entité de groupe FSC, s'engagent à respecter et promouvoir les points suivants :

- Respecter, appliquer et promouvoir les dix principes et critères de la norme du Forest Stewardship Council®.
- Solliciter et maintenir la certification de l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council® sur le territoire de l'unité d'aménagement 06271.
- Respecter l'ensemble des lois, règlements et autres engagements de l'OGEPFL relatif à la protection de l'environnement et au besoin, aller au-delà de ces normes pour garantir le maintien de la biodiversité et des écosystèmes forestiers à court, moyen et long terme.

Signé à : Windsor, Qc le 22 Juin 2021.

Stéphanie N. Lévesque

Nom

Signature

Donatar
PFL
Scirie
St. Michel

Jonathan Swanson
Peter D. Carrière
De Chandra

[Signature]
[Signature]
[Signature]

Porte et Frenière Y. Bouchéau

[Signature]

**Politique d'engagement à l'égard de la certification forestière de
l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council®.**

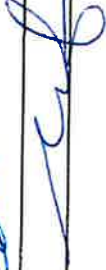
Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière

Tous les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement de l'UA 06271 ainsi que les membres de l'Organisme de gestion environnementale et forestière de Lanaudière, réunis sous un certificat d'entité de groupe FSC, s'engagent à respecter et promouvoir les points suivants :

- Respecter, appliquer et promouvoir les dix principes et critères de la norme du Forest Stewardship Council®.
- Solliciter et maintenir la certification de l'aménagement forestier du Forest Stewardship Council® sur le territoire de l'unité d'aménagement 06271.
- Respecter l'ensemble des lois, règlements et autres engagements de l'OGEFL relatif à la protection de l'environnement et au besoin, aller au-delà de ces normes pour garantir le maintien de la biodiversité et des écosystèmes forestiers à court, moyen et long terme.

Signé à : Windsor, Qc le 22 Juin 2021.

Sté Colette N. Proulx

Nom	Signature
Dontar	
PFL RÉSEAU CASHEMIRE	
Scrie St. Michel RK Chamberlain	
SBC	
Maro Bélanger	

30/06/2021

